

COMMISSION URBANISME du 20/11/2023**Date de rédaction : 22/11/2023****Élu référent : Pierre MARTY****Membres Présents :** Pierre MARTY, Luc DELRIEU, Marion BENOI, Marie-Noëlle JEROME**Excusés :** Antoine ZARAGOZA, Marc METIFEU, Daniel ALVES DA SILVA**Techniques présents :** Céline AZEMA**Auditeurs libres :** Guillaume LEBRUN**Secrétariat :** Céline AZEMA**Points abordés :****Ouverture de séance : 18h30****Ordre du jour :**

1. Rue de la République
2. Aménagement de la mairie
3. Demandes de subventions
4. Informations

1. Rue de la République

Plans tranche 2

Les plans ont été présentés.

Quelques demandes de correction et d'information ont été formulées auprès du bureau d'études.

Le devant de la mairie sera mis en accessibilité via la création d'une rampe. Le trottoir sera refait sur toute sa longueur pour disposer d'une uniformité.

Travaux tranche 1

Les travaux des parkings Jeanne d'Arc et Douyssat ont débuté.

Les travaux seront interrompus entre le 15/12 et le 15/01 (demande de la mairie) et le parking Jeanne d'Arc sera accessible pour stationner durant cette période.

2. Aménagement de la mairie

Les travaux de la rue de la République vont permettre la mise en accessibilité de tout l'extérieur de la mairie.

Plusieurs aménagements doivent être prévus pour répondre à des exigences de sécurité et/ou d'accessibilité :

- L'accueil de la mairie doit être positionné à l'arrière (salle d'attente actuelle) avec mise en place d'un SAS sécurisé
- Le bureau d'accueil actuel pourra être fermé pour créer un bureau PMR
- Une ouverture doit être créée dans la cloison séparant la salle du conseil et la mairie afin de créer une sortie de secours et des toilettes PMR.

3. Demandes de subventions

Des subventions vont être demandées :

- Pour la réfection des logements de l'église : à la Région et au Département. Les travaux doivent permettre de remonter en classe C.
- Pour les travaux de l'arrêt de bus de l'avenue François Mitterrand : à la Région.

4. Informations

Extinction de l'éclairage

Les travaux sont prévus entre le 06/12 et le 15/12/2023.

L'extinction se fera progressivement au fur et à mesure des travaux.

De l'éclairage provisoire sera normalement installé sur la rue de la République pendant les travaux.

Rue de la Tuilerie

Suite à des problématiques de stationnements, la rue de la Tuilerie passera en sens unique sur la partie située de la route de Villefranche en direction de la rue de Lagréou avec le marquage de stationnements de part et d'autre de la voie. Le stationnement ne sera plus autorisé sur la suite de rue de la Tuilerie. Ainsi les trottoirs seront de nouveau accessibles aux piétons. Ce changement ne sera opéré que dans quelques mois après pose de panneaux et marquage au sol.

Prochaines commissions

Les commissions urbanisme seront décalées au lundi 18h30. Les dates de 2024 seront confirmées très prochainement.

Prochaines dates de la commission urbanisme :

Lundi 11/12/2023

Séance achevée à 19h40.